UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

L'action utile !

CSAT POLYNÉSIE-FRANÇAISE

Le mot DE NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UFAP UNSa JUSTICE DE POLYNÉSIE-FRANÇAISE

Particularités de notre territoire

486
Personnels tous corps

228 %
Surpopulation Nuutania

486
Personnels répartis sur toutes les îles

97-99 %
Surpopulation à TATUTU



L'UFAP UNSa Justice force de contestation et de propositions.

Eddy TEAGAI

Ensemble, agissons aujourd'hui. Construisons demain.

Les élections professionnelles de décembre seront déterminantes pour l'avenir de nos établissements et de nos conditions de travail. **L'UFAP UNSa Justice POLYNÉSIE** portera une ambition claire : défendre tous les personnels et obtenir des réponses à la hauteur des réalités du terrain.

Nuutania au-delà des 200 %. Tatutu bientôt à saturation. Nos établissements débordent, et ce sont encore les personnels qui doivent pallier les insuffisances de l'administration.

À Nuutania, cette situation ne peut plus être banalisée. La surpopulation carcérale, le manque d'effectifs et le vieillissement de l'établissement exercent une pression permanente sur les agents. Nous porterons une rénovation ambitieuse de Nuutania, indispensable pour garantir des conditions de travail dignes, modernes et sécurisées.

À Tatutu, les dysfonctionnements techniques récurrents compliquent quotidiennement les missions et peuvent directement compromettre la sécurité. Les projections depuis l'extérieur aggravent encore les risques en détention. L'administration doit apporter des réponses rapides, efficaces et durables pour sécuriser l'établissement et protéger les personnels.

Face au manque chronique d'effectifs, notre combat reste une priorité absolue : permettre le retour des collègues et des personnels originaires souhaitant servir en Polynésie. Ce combat, porté depuis toujours, constitue l'une des réponses indispensables pour combler durablement les vacances de postes, renforcer les équipes et stabiliser nos établissements.

Effectifs, sécurité, conditions de travail, carrière, mobilité et reconnaissance : aucun personnel ne doit être oublié.

Écouter, défendre, proposer et agir : c'est notre engagement.

En décembre, votez UFAP UNSa Justice POLYNÉSIE.



L'UFAP UNSa Justice ne simule pas le rapport de force, elle l'exerce ! **SEULE organisation à proposer depuis des années des formes de contestation concrètes.**

UN SYNDICAT FORT, C'EST UN SYNDICAT QUI S'ASSUME !

L'administration pénitentiaire traverse une crise sans précédent : surpopulation record, effectifs insuffisants, violences en hausse, conditions de travail dégradées, reconnaissance absente, réformes imposées sans moyens… Pendant que certains commentent, **l'UFAP UNSa Justice agit, revendique et se bat.**

Nous ne défendons ni une catégorie, ni un métier, ni un territoire, mais **TOUS les personnels. Notre combat est celui de tous.**

Nous refusons une administration qui exige toujours plus en donnant toujours moins, les réformes d'affichage et les économies faites sur ceux qui assurent chaque jour une mission essentielle.

Nous continuerons d'exiger des recrutements massifs, une vraie reconnaissance salariale et statutaire, des conditions de travail dignes et une politique construite sur les réalités du terrain.

Notre indépendance est notre force ! Voter UFAP UNSa Justice, c'est choisir l'action et un syndicalisme qui ne renonce jamais.

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY



Vos priorités sont nos combats

LES REVENDICATIONS DE L'UFAP UNSa JUSTICE

Malgré **une surpopulation pénale exponentielle, des carences graves en effectifs tous corps confondus, des métiers qui usent, qui blessent et qui parfois tuent,** les Personnels pénitentiaires continuent à réussir là où l'ensemble de la société a échoué avant eux et cela, sans moyens, sans soutien institutionnel et sans reconnaissance.

Assez de mépris !

FACE À UN POUVOIR D'ACHAT QUI SE DÉGRADE :

Entre 2022 et 2023, le gouvernement a procédé à deux revalorisations du point d'indice de +3,5 % en juillet 2022 et de +1,5 % en juillet 2023. Ces hausses, présentées comme un effort significatif, ont été rapidement absorbées par l'inflation, qui a dépassé 10 % cumulés sur la période. ***Résultat :*** *le traitement indiciaire réel des fonctionnaires a continué de baisser, année après année. En 2026, la situation est devenue inacceptable : certains agents perçoivent un traitement indiciaire inférieur au SMIC, leur rémunération n'atteignant le minimum légal que grâce à l'indemnité différentielle. Autrement dit, l'État employeur compense artificiellement des grilles indiciaires devenues obsolètes, au lieu de les revaloriser.*

Des **grilles indiciaires ambitieuses** et largement réévaluées, la fin du recours à l'indemnité différentielle et un point d'indice indexé sur l'inflation.

Le rétablissement de la GIPA, des durées dans les échelons de 2 ans maximum en moyenne, la revalorisation de la PSS, de l'ICP, de l'IFO et de l'IFSE, le paiement des heures supplémentaires et leur défiscalisation pour tous les corps.

FACE À UNE SÉCURITÉ DÉFAILLANTE :

La **création d'Établissements Spécialisés et Adaptés** (ESA) dans chaque région et en Outre-Mer, une évaluation individualisée du potentiel de dangerosité de chaque détenu, la fin du travail isolé par la mise en place du travail en équipes mobiles et des EPI adaptés à la morphologie de chacune et de chacun. Protéger l'agent ne dispense pas d'organiser la détention !

FACE AU MANQUE CRIANT D'EFFECTIFS :

Un **recrutement massif,** des organigrammes de référence pour tous les corps avec une clause de revoyure annuelle et un **Observatoire paritaire permanent des effectifs.**

POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Une filière autonome de prévention, la **8e semaine de congés pour tous, l'autonomie de service** afin de remettre celui-ci dans les mains des agents et la fin des modes dégradés.

POUR LA VALORISATION DU STATUT ET DE LA CARRIÈRE :

L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, le rétablissement des CAP pour la mobilité et l'avancement et l'élargissement du statut spécial à tous les personnels pénitentiaires.

L'UFAP UNSa JUSTICE DIT NON !

- **NON** aux 5 000 vacances de postes, tous corps et grades.
- **NON** aux heures non payées ou écrêtées.
- **NON** à l'indignité de nos conditions de travail, à la surpopulation pénale et aux 5 000 agressions annuelles
- **NON** à la contractualisation de nos métiers.

L'UFAP UNSa JUSTICE ACCUSE !

- L'administration d'inertie en matière de recrutement.
- L'administration d'organiser une forme de travail dissimulé.
- L'administration de bafouer son obligation de garantir notre santé et notre sécurité.
- L'administration de participer à la casse du service public pénitentiaire.

Un changement de CAP radical s'impose !

POUR UNE RETRAITE DIGNE DE CE NOM :

Le maintien du système de répartition, le départ à 52 ans pour les corps dits « super actifs » et 62 ans pour les corps dits « sédentaires ». L'extension du 1/5e à tous les personnels pénitentiaires. Le passage du 1/5e au 1/4e et son déplafonnement pour les personnels de surveillance.

POUR L'INSERTION ET LA PROBATION :

Une Direction autonome de l'Insertion et de la Probation et la consécration des missions des SPIP comme appartenant pleinement au domaine régalien de l'État.

POUR UNE VÉRITABLE FORMATION :

Initiale et continue, intégrée aux cycles de travail. Se former est un droit et ne doit plus coûter des heures aux agents.

POUR L'ACTION SOCIALE :

Une vraie politique du logement, des places en crèche adaptées à nos horaires et des aides à la hauteur de la détresse sociale.

POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE EN OUTRE-MER :

La création des mêmes structures et missions qu'en Hexagone (ERIS, équipe cynotechnique, UHSI, UHSA, EPM, ESA) et la reprise des extractions judiciaires par l'administration pénitentiaire.

La seule réaction possible face à une administration qui fait la sourde oreille, c'est le COMBAT SYNDICAL !
UNIE, DYNAMIQUE et TOURNÉE VERS L'AVENIR

CSAT POLYNÉSIE-FRANÇAISE

UFAP
UNSa Justice

Nos engagements

Défendre chacun. agir pour tous.

Les élections professionnelles de décembre ne doivent pas être un simple rendez-vous électoral. Elles doivent permettre aux personnels de choisir des représentants présents, accessibles et capables de défendre leurs intérêts collectifs comme individuels.

Notre conviction est simple : aucun personnel ne doit se sentir seul face à l'administration.

Carrière, rémunération, primes, avancement, formation, retraite, action sociale ou difficultés individuelles : derrière chaque dossier, il y a un collègue et parfois une situation qui nécessite d'être défendue. Notre rôle est d'informer, d'accompagner, d'intervenir et, lorsque cela est nécessaire, de contester.

Nous voulons une véritable reconnaissance de l'engagement professionnel.
Les contraintes de nos métiers, les responsabilités exercées et les efforts demandés quotidiennement doivent être reconnus à leur juste valeur.

Être représentant du personnel, ce n'est pas seulement siéger dans une instance. C'est être présent sur le terrain, écouter les collègues, défendre leurs droits, porter leurs revendications et rendre compte des actions menées.

Nous devons également faire entendre les réalités propres à la Polynésie française. Nos contraintes, nos organisations et nos besoins ne peuvent pas toujours être traités comme ceux de l'Hexagone. Nos spécificités doivent être entendues et prises en compte par notre administration.

L'UFAP UNSa Justice POLYNÉSIE défend un syndicalisme responsable, exigeant et force de propositions, capable de dialoguer pour obtenir des avancées mais aussi de s'opposer lorsque l'intérêt des personnels l'exige.

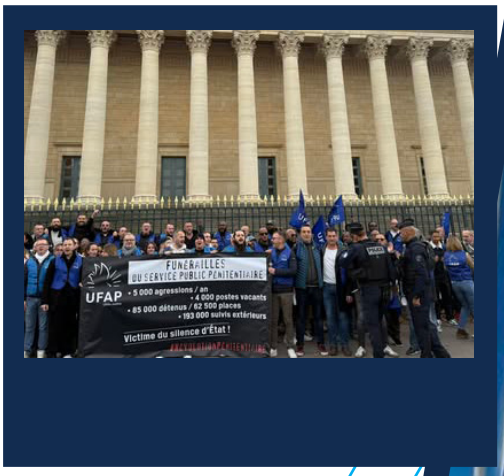
Tous corps, tous grades : chacun doit pouvoir être entendu, respecté et défendu.

Votre quotidien. Vos droits. Votre avenir professionnel. Notre engagement.

En décembre, votez UFAP UNSa Justice POLYNÉSIE.

Matahi LUCAS

Nos actions







UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

La liste

La liste

Liste CSAT



1
Eddy Teagai
MAJEN
CP Faaa



2
Pascal Urima
CPT
CD Tatutu



3
Ken Taruoura
MAJEN
CP Faaa



4
Herehia Tehuiotoa
SVT
CD Tatutu



5
Matahi Lucas
SVT
CD Tatutu



6
Maïte Heaux
MAJEN
CD Tatutu



7
Albert Ennemoser
SVT
CP Faaa



8
Paul Ah Tchoy
SVT
CP Faaa

FLASHEZ-MOI

ET SUIVEZ-NOUS !

Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE APPLICATION DÈS MAINTENANT

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play